

## **2G**

*Société par Actions Simplifiée unipersonnelle*  
*Au capital de 1000 euros*  
*Siege social :*  
*62 avenue de Béziers – 34290 Montblanc*  
*Siret : 933 574 212*

---

### **PROCES-VERBAL DE DELIBERATIONS de** **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **EN DATE DU 09/12/2025**

L'an Deux Mille Vingt-cinq,  
et le neuf décembre,  
à dix heures,

Monsieur Georges GALZY président actionnaire unique de la société par action simplifiée,

« 2G » au capital de 1000,00 Euros, dont le siège social est au

62 avenue de Béziers – 34290 Montblanc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 933 574 212.

A pris les décisions ci-après relatives a :

La rémunération de la présidence

#### **PREMIERE DECISION**

L'actionnaire unique prend acte à ce que le président, Monsieur Georges GALZY, ne percevra aucune rémunération sous quelque forme que ce soit à compter du 01/01/2026, jusqu'à la fin de son premier exercice comptable qui sera clôt le 30 Juin 2026.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 10h30.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par la présidente et les actionnaires présents.

Signatures :

**M. Georges GALZY**  
***PRESIDENT***

---